

Parce que vous cherchez à vous différencier, à enrichir votre offre, tout en générant de nouvelles marges, à multiplier les occasions d'achats ou d'utilisations, à diversifier vos sources de revenus, à renforcer votre image d'innovateur.

Parce que vos clients attendent de la sécurité, de la tranquillité, de la simplicité, de la reconnaissance, du confort d'utilisation, de la valeur ajoutée, des services associés, des offres plus compétitives.

Les programmes affinitaires d'AIG constituent la meilleure réponse au croisement de vos besoins et des attentes de vos clients, avec des solutions sur mesure.

Points Forts

Un programme qui fidélise vos clients.

Un programme qui donne de la valeur ajoutée à votre offre.

Un programme qui développe votre chiffre d'affaires et vos marges, dans le cadre d'un mécanisme sûr et simple.

La diversité des produits

- Garanties dommages, vol des biens de consommation (téléphones portables, vélo, matériel sportif...)
- Extension de garantie constructeur
- Garanties des effets personnels du client : moyens de paiement, clés, papiers, sacs...
- Garantie individuelle accident et voyage
- Garantie additionnelle à l'assurance habitation ou automobile
- Rachat de franchise véhicule de location
- Garantie annulation billetterie
- ...

La valeur ajoutée d'AIG : La stratégie de distribution

Nous sommes architectes de votre programme.

A tout moment, les experts d'AIG sont à vos côtés pour faire de votre programme affinitaire un succès. En amont, ils vous conseillent pour le définir. Ils vous assistent pour sa mise en place et sa production. Ils sont là pour vous suivre et vous fournir des indicateurs.

L'expertise de l'ingénierie

La satisfaction de vos clients peut prendre des formes très différentes selon vos activités, vos ambitions, vos stratégies. Avec AIG, vous accédez directement à une expertise « Programmes affinitaires », productive aussi bien sur un plan national qu'international. Ce savoir-faire vous accompagne, selon vos besoins, sur tous les plans : Juridique, Commercial, Gestion.

La démarche repose sur un mécanisme simple, tant pour le consommateur que pour vous.

La réalité du partenariat

- Les partenaires :
 - toute entreprise distributeur de biens ou de services
 - toujours en contact avec le client final.

- Quelques exemples de secteurs d'activités :



Banques



Grande Distribution



Distribution Spécialisée



Opérateur en Téléphonie



Economie Collaborative

Contacts Souscription :

Frédéric MILLARES

frederic.millares@aig.com

Elisabeth SCHULTHESS

elisabeth.schulthess@aig.com

Solène LE GOFF

solene.legoff@aig.com

Sophie MARESCAUX

sophie.marescaux@aig.com

Directions Régionales

Bordeaux

Tel : 05 57 35 98 14

bordeaux@aig.com

Lille

Tel : 03 28 53 58 69

lille@aig.com

Nantes

Tel : 02 40 89 17 18

nantes@aig.com

Paris

Tel : 01 49 02 44 18

idf@aig.com

Lyon

Tel : 04 78 38 74 39

lyon@aig.com

Strasbourg

Tel : 03 88 52 81 40

strasbourg@aig.com

Apporteurs de Proximité

Tel : 09 69 39 93 93

apporteur.proximite@aig.com